



P6 > Square Germaine Albisetti

P4

**Stand municipal
à la Foire aux Pansettes**

P9

Pour signaler une anomalie
sur le domaine publique :
Proxim'Cité

P13

**La semaine bleue
du 2 au 8 octobre**



P10 > La rue Jean Jaurès sécurisée



P16 > Expo éphémère Hélène Hibou



P21 >



P22 > Agrandissement de la médiathèque



P11 > Aménagements paysagers



■ SOMMAIRE ■

ÉDITO	3
VILLE	4 à 8
ÉTAT CIVIL	8
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE	9
URBANISME ET TRAVAUX	10
ENVIRONNEMENT	11
SOCIAL	12 et 13
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	14 et 15
ENFANCE JEUNESSE LOISIRS	16 et 17
SPORTS	18 à 20
CULTURE ET FESTIVITÉS	21 à 23
ASSOCIATIONS	24 à 26



■ FACEBOOK ■

Vous pouvez suivre l'actualité de la ville sur facebook
www.facebook.com/VilleDeGerzat/

■ FORUM DES ASSOCIATIONS GERZATOISES ■

Samedi 9 septembre, de 14h à 18h
au Complexe sportif Georges Fustier

En partenariat avec l'Office Municipal du Sport

- Stands des associations culturelles, sportives, de loisirs et solidaires gerzatoises
- Journée promosport de l'OMS de 9h à 18h.

Venez nombreux !

■ 14 JUILLET ■

Une manifestation est organisée à Gerzat pour la Fête Nationale, le vendredi 14 juillet à partir de 9h30 avec un rassemblement Place des Remparts.

À 9h45, un défilé patriotique empruntera la rue Jean Jaurès et la rue de la Poste pour atteindre la Place de la Liberté et le Monument aux Morts. Un vin d'honneur offert par la Municipalité salle des Mariages de l'Hôtel de Ville clôturera cette cérémonie.

Retrouvez le compte-rendu des réunions du Conseil municipal en téléchargement sur le site internet de la ville ou en consultation en mairie

INFOS UTILES

Les jours et horaires d'ouverture des services administratifs et techniques de la mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Ville de Gerzat
Place de la Liberté, 63360 GERZAT
Tél. : 04 73 25 00 14 - Fax : 04 73 25 89 50
Courriel : gerzat@ville-gerzat.fr
Site internet : www.ville-gerzat.fr
En cas d'urgence le week-end et jours fériés
Tél. : 04 73 25 00 14

MENTIONS LÉGALES

GERZAT INFOS n° 102

Trimestriel édité par la municipalité

Directeur de publication : Jean ALBISETTI, Maire

Rédaction : mairie de Gerzat

Conception et illustrations : Acrostiche 04 73 44 18 18

Photos : Jean-Jacques Chatard, les associations, Yves Heyraud, Christine Madebène, Acrostiche, Dominique et Sylvie Mouton

Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62

Contact : mairie de Gerzat 04 73 25 00 14

Courriel : communication@ville-gerzat.fr

Régie publicitaire : Italique à Cl-Fd - Chef de publicité Christiane Jalicon 04 73 14 00 01





Bonjour à tous,

L'approche de l'été et mon âge de raison me donnent un ton plus léger et une vision plus détachée sur le monde politique et l'époque que nous traversons, une période inédite et pleine de péripéties.

En effet, nous avons vécu une campagne riche en affaires, où chaque parti a connu son lot de turpitudes, d'alliances de circonstances, de coups bas dignes des campagnes hollywoodiennes auxquelles nous ont habitués nos amis d'outre Atlantique, le tout relayé par les médias et les réseaux sociaux qui sont devenus des acteurs incontournables de la politique.

Les citoyens, mécontents et désabusés par le spectacle qui leur est donné, ne se sont pas rendus aux urnes, portant l'abstention à des taux records pour les présidentielles et les législatives, ce qui questionne sur la représentativité de nos nouveaux élus.

Fort de ces constats, il faut bien le reconnaître, nous sommes entrés dans une nouvelle ère de la politique !!!

Nous avons un nouveau Président, une assemblée parlementaire largement recomposée, en majorité novice et très féminisée. Souhaitons qu'elle reste un lieu de débat constructif plus qu'une chambre d'enregistrement. Nous aurons aussi un gouvernement qui expérimente une autre formule de fonctionnement.

Je sais qu'il y a des déçus, il y a aussi des heureux mais surtout un avenir plein d'incertitudes et d'interrogations qui, je l'espère, seront porteuses d'espoir et de réussite : le peuple souverain a choisi et tranché.

Soyons tolérants, patients, ne condamnons ni ne jugeons pas trop vite, il en va de l'intérêt général de la nation. Laissons à l'équipe en place le temps de mettre en œuvre sa politique et attendons l'heure des bilans avant de nous prononcer ou de nous opposer.

À Gerzat aussi l'heure des bilans est arrivée et nous venons de vous présenter, lors d'une réunion publique très appréciée, les actions réalisées sur la première partie de notre mandat. Vous avez pu constater que notre programme était réaliste et que bon nombre d'actions avaient d'ores et déjà été réalisées. D'autres projets sont en cours et devraient voir le jour d'ici la fin de ce mandat.

Depuis quelques semaines, vous nous interpellez sur l'état de nos espaces verts. Conscients du retard accumulé, nous cherchons des solutions avec Clermont Auvergne Métropole qui gère désormais cette compétence. Cette situation est un peu similaire à celle que vit notre nouveau gouvernement. Nous sommes dans une phase de transition pour, espérons-le, beaucoup mieux. C'est en tout cas notre vœu le plus cher. Nous ferons tout pour que cette période de transition inconfortable dure le moins longtemps possible.

Sur ces notes d'espoir, je vous souhaite des vacances réparatrices et je vous donne rendez vous à la rentrée !

Jean ALBISETTI,
Maire de Gerzat

■ LE BILAN MUNICIPAL À MI-MANDAT PRÉSENTÉ AUX GERZATOIS ■

Accueillis par Jean Albisetti, Maire, les Gerzatois ont participé le 22 juin dernier à la réunion publique de présentation et d'information sur le bilan à mi-mandat de la municipalité.

Organisé dans le cadre d'une gouvernance de la municipalité au plus proche des citoyens, ce temps d'information a permis de présenter les principales actions et réalisations de la première partie du mandat pour chaque délégation ainsi que les perspectives envisagées pour l'avenir.

Des échanges avec les participants ont permis de compléter la présentation de ce bilan qui sera exposé sur le stand de la ville à la foire aux Pansettes.



■ RÉFORME DE L'INSTRUCTION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ■

Rappel

Depuis le 21 mars 2017, le recueil des Cartes Nationales d'Identité (CNI) se fait exclusivement dans les mairies équipées de Dispositifs de Recueil (DR).

La demande est déterritorialisée comme pour les passeports, c'est-à-dire qu'elle pourra être déposée dans n'importe quelle mairie équipée d'un DR.

La commune de Gerzat étant équipée d'un dispositif, chaque usager, qu'il soit domicilié ou non sur la commune, peut, depuis le 21 mars 2017, y déposer sa demande de carte d'identité.

Il est nécessaire de prendre un rendez-vous auprès du service population au préalable de chaque demande :
04 73 14 58 50 / 04 73 14 58 51 / 04 73 14 58 54

Les documents à fournir restent identiques et les usagers peuvent désormais se tourner vers les télé-procédures en ligne, notamment pour les pré-demandes en ligne et les timbres dématérialisés auprès du site internet : www.service-public.fr

Enfin, dans la mesure où la mairie n'est équipée que d'un seul DR et où le nombre de demandes risque de fortement augmenter, les délais d'attente vont aussi se rallonger. Nous vous remercions de votre compréhension.

Il est ainsi conseillé d'anticiper les prises de rendez-vous.

■ LE STAND MUNICIPAL DE LA FOIRE AUX PANSETTES ■

6, 7 et 8 octobre

Cette 23^{ème} Foire aux Pansettes sera à nouveau l'occasion d'un moment d'information et de rencontre avec les élus sur le stand municipal.

Ils présenteront, sur l'espace dédié à la ville, le bilan municipal à mi-mandat ainsi que la nouvelle saison culturelle 2017-2018.

■ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ■

Gestion différenciée des espaces verts « zéro phyto » et lancement du fleurissement citoyen des pieds-de-murs

La réunion publique du mardi 30 mai dernier au Théâtre Cornillon a permis aux participants d'échanger autour des nouvelles pratiques des agents liées à l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires par l'ensemble des collectivités territoriales dont les communes.

La réunion a aussi été l'occasion de lancer l'opération participative de fleurissement des pieds-de-murs. Les personnes présentes ont pu repartir avec un sachet de graines pour participer à l'embellissement de la ville.

Parallèlement, l'association L'Assolidaire a organisé avec les enfants scolarisés du CM1 à la 3^{ème} un concours d'objets détournés qui ont été exposés à l'Hôtel de Ville en juin.



Sylvia Pardon de L'Assolidaire (à droite) aux côtés de Jean Albisetti maire, Sylvie Di Nallo adjointe aux affaires scolaires, Monique Chaput adjointe à l'environnement et Serge Pichot conseiller départemental pour féliciter les participants



Monique Chaput, adjointe à l'environnement a accueilli les participants

■ FÊTE DU GÉRANIUM ■

La Fête du géranium organisée par le Comité des Fêtes Gerzatois était inaugurée le 1^{er} mai dernier par Jean Albisetti, Maire de Gerzat, en présence des lauréats au concours d'objets roulants fleuris.



■ LES MUSICALES ■

L'inauguration du XII^{ème} Festival de Chant Choral, rebaptisé « Les Musicales », s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse entre tous les festivaliers, en présence de Jean Albisetti, maire, Serge Pichot, conseiller départemental, Yvette Teyssier, adjointe à la culture et Christian Meilhac, conseiller délégué, pour accueillir les choristes venus parfois de fort loin.

Ils n'ont pas manqué de féliciter Gilles Planchon, président de l'ANDL, Fabien Planchon, et les bénévoles pour leur engagement et la qualité de l'organisation.



■ INAUGURATION DU SQUARE GERMAINE ALBISETTI ■

À l'issue de la commémoration de la Rafle du 21 juin 1944 a été inauguré à 19h le square dédié à la mémoire de Germaine Albisetti, situé devant l'EHPAD Le Marronnier Blanc, rue sous les Ors.

La plaque commémorative de Germaine Albisetti (1919-2012) a été dévoilée pour lui rendre hommage en tant que résistante, déportée à Ravensbrück, Officier de La Légion d'honneur et décorée de la Médaille militaire.



■ COMMÉMORATIONS ■

8 mai 1945

La commémoration du 72^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence de Jean Albisetti, maire, des associations d'anciens combattants, des Cadets de la Résistance, d'élus du Conseil Municipal et de Gerzatoises et Gerzatois venus nombreux célébrer cet événement.

Des jeunes attentifs et recueillis du Conseil Municipal des Jeunes ont été associés aux dépôts de gerbes dans le cadre de la démarche éducative souhaitée par la municipalité pour la transmission de l'histoire aux jeunes générations et une meilleure compréhension des différents conflits pour la construction nationale et européenne.

Après le chant de La Marseillaise repris par l'École municipale de musique, un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie à l'Hôtel de Ville.

Rafle du 21 juin 1944

La commémoration de la Rafle du 21 juin en l'honneur des 33 déportés gerzatois et de la journée du souvenir des victimes de la déportation s'est déroulée devant le monument aux Morts de la guerre de 1939-1945.



■ DÉCÈS DE RAYMOND ARNAUD ■



Raymond Arnaud nous a quittés. Il est décédé le 14 juin dernier, à l'âge de 85 ans. Élu maire de Gerzat en mars 1971, il occupera la fonction de premier magistrat jusqu'en mars 1977. Nous tenions à lui rendre hommage en tant que maire mais aussi pour l'homme qu'il était.

Atteint d'une grave maladie et dans un fauteuil roulant depuis déjà de nombreuses années, il ne manquait pas d'honorer de sa présence les cérémonies patriotiques quand son état de santé le lui permettait.

Raymond Arnaud était aussi Cadet de la résistance, fils de Georges Arnaud, arrêté le 21 juin 1944 à Gerzat, battu et torturé à mort il décéda dans les geôles de la gestapo le 24 juin.

Nous présentons nos très sincères condoléances à toute sa famille et lui témoignons la reconnaissance de la commune pour son engagement municipal.

■ **LE PORTAIL FAMILLE
OPÉRATIONNEL
EN SEPTEMBRE** ■

Le portail Famille sera opérationnel dès la rentrée 2017-2018.

Il permettra notamment de réserver, modifier ou annuler des repas au restaurant scolaire, des activités périscolaires et du centre de loisirs.

Il offrira également la possibilité de régler les factures en ligne (paiement par Carte Bleue sécurisé).

Afin de vous aider à créer votre compte famille, deux permanences seront proposées les **samedis 16 et 23 septembre de 9h à 12h** au Service Municipal Enfance Jeunesse à l'Espace Jeunesse Loisirs allée Claude Bois.
Tél. : 04 73 27 85 05.

■ **ERRATUM
BUDGET PRINCIPAL
2017** ■

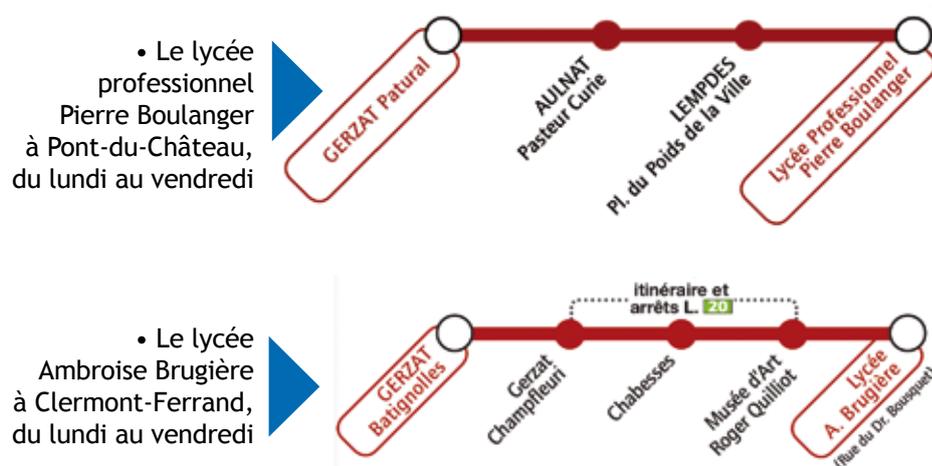
Dans le précédent numéro de Gerzat infos n°101 du mois d'avril, une erreur s'est glissée dans l'article sur le budget principal 2017.

Le budget a été adopté au Conseil municipal avec 28 voix pour et 5 abstentions et non avec 30 voix pour et 3 abstentions comme mentionné par erreur.

■ **DES LIGNES DE BUS SPÉCIFIQUES
POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES** ■

En plus des lignes régulières de T2C, le SMTC met à disposition des élèves de votre commune des lignes spécifiques, desservant les établissements scolaires. Les lignes sont accessibles à tous sur présentation d'un titre de transport valide (ticket ou abonnement T2C). Certains élèves peuvent bénéficier de la tarification solidaire.

Depuis Gerzat, les services spécifiques scolaires permettent de desservir les établissements suivants :



En savoir plus :

- Sur la tarification solidaire www.t2c.fr > votre titre de transport > notre gamme de tarifs solidaires.
- Les lignes des services spécifiques scolaires www.t2c.fr > votre trajet > plan du réseau > plan des services à destination des établissements scolaires.
- Les horaires des services spécifiques scolaires

Les horaires seront disponibles à partir du 16 août 2017.
www.t2c.fr > votre trajet > horaires par ligne > horaires des services spécifiques > pour les établissements scolaires.

**Pour plus d'informations,
veuillez contacter Infolignes
au 04 73 28 70 00**



Qu'est-ce que l'autopartage entre particuliers ?

C'est la mise en commun d'un véhicule par des amis, des voisins ou des proches. Le véhicule appartient généralement à l'un d'entre eux mais il peut aussi être possédé en commun. Chacun l'utilise en fonction de ses besoins.

L'autopartage se distingue du covoiturage. Dans le cas de l'autopartage, le véhicule est utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Dans le cas du covoiturage, les personnes effectuent ensemble le même trajet.

Voici un exemple d'autopartage : Isabelle possède une voiture dont elle se sert 3 ou 4 fois par semaine. Son voisin François n'a pas de voiture. Plutôt que d'en acheter une, il utilise celle d'Isabelle. Il réserve la voiture quand il en a besoin et participe à l'ensemble des frais, au prorata des kilomètres parcourus.

En France, environ 70 000 personnes de profils très divers font de l'autopartage entre particuliers.

Le SMTC souhaite développer l'autopartage entre particuliers dans les quartiers inscrits au Contrat de Ville

Pour Gerzat, sont concernés les quartiers du Patural et des Pègues.

Les personnes intéressées pourront bénéficier des aides suivantes :

- un accompagnement personnalisé et des conseils gratuits de la part d'un spécialiste,



- une assurance adaptée permettant d'éviter tout malus en cas d'accident,
- si besoin, une aide pour trouver une ou des personnes avec qui faire de l'autopartage.

Ces aides s'adressent aussi bien aux personnes souhaitant partager leur propre voiture qu'à celles qui ont besoin ponctuellement d'une voiture.

Partager une voiture : pourquoi pas vous ?

- Votre voiture passe l'essentiel de son temps immobilisée sur un parking ou dans un garage.
- Votre couple a deux voitures, mais la deuxième sert peu.
- Vous ne possédez pas de voiture, mais vous aimeriez en avoir une de temps en temps pour des déplacements spécifiques.
- Votre couple possède une seule voiture. Il vous arrive ponctuellement d'en avoir besoin d'une seconde, sans que cela justifie d'en acheter une.

L'autopartage est fait pour vous !

Vous êtes intéressé(e) ? Vous pouvez compléter un bulletin en ligne sur le site :

www.smtc-clermont-agglo.fr > études et projet > autopartage > partager une voiture : pourquoi pas vous ?

Contact SMTC : Julie DALLA-ZANNA
2 bis rue de l'Hermitage
63063 Clermont-Fd, Cedex 1
Tél. : 04 73 44 68 02

julie.dallazanna@smtc-clermontferrand.com

ÉTAT-CIVIL DE MARS ET AVRIL 2017

NAISSANCES

ABSOIR Yass-Anani
BEDU GLEMAREC Malhya
BELLONY Darsonne Ringo
DELORME Lana Louise Clara
DEMIRKULA Zeyd Sait
DURAND Gabriel Charles Antoine
HORN Densy Kaylie
HORN Manon Angélique
HORN Swany Dany
JARLIER Maël Paul Jacques
LEITAO Mila
MAURIN Victoire Isabelle Mireille
MISSAOUI Jassim
PARDON Livia Emmy Patricia
SOUAT Ayman M'Hamed Sébastien
SOUHARE Ibrahimia
TALLIER Enzo
TEIXEIRA Sarah
TORRÉS Louka

MARIAGES

DALÈME Nicolas Robert et GENDRE
Amandine Madeleine Marie Marguerite
KILIÇ Harun et BASER Öznur
LAKBIR Youssef et KBIRI Maryam
TAHIRI Yacine et BOUIKSAIN Sonia

DÉCÈS

ABREU MARTINS Jaime
CHANH Yong Huoy Veuve I MENG
DORRONSORO Raymond Félix
DUCHATEL Christian Roger Gilbert
DUPUIS Anne Marie Veuve BAYEUL
FAURE Gilbert Francis Jean
FERNANDES Fernando Augusto
FONLUPT Henri
GAUTHIER Clotilde Jeanne
Veuve ROSEAU

GIRAUD Madeleine épouse MASSIN
GRENET Marcel André
JACQUOT Michel Etienne Georges
LABBAYE Jeannine Marie Juliette
Veuve FREDET
LAMADON Marie Louise Alice
épouse ARNAUD
LAVOREL Marie-Thérèse
LEYRAT Suzanne épouse CELLIER
PEREZ Bernard Jean-Marie
PINHEIRO SERRAO Alvaro Manuel
PRAT Odette Marie Palmire
Veuve MARTINEZ
RONDREUX Jean Louis
ROSSIGNOL Paulette Fernande Jeanne
Veuve NERON
SAYGI Mehmet Can
VACHER Simone Michelle Alphonsine
Veuve ALCACER
VASSON Edmond Clément

■ AMÉLIORATION DE L'HABITAT ■

Avec le Programme d'Intérêt Général
+ de confort + d'économie d'énergie
+ de sécurité

Clermont Auvergne Métropole agit pour l'amélioration de l'habitat avec le programme d'intérêt général (PIG) dont le but est d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur(s) logement(s) en proposant une assistance administrative et technique ainsi que des aides financières.

Le dispositif accompagne les projets de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au handicap ou de maintien à domicile. Le PIG lutte également contre les vacances de logement pour favoriser leur location ou leur acquisition lorsqu'il nécessite des travaux conséquents de réhabilitation. Tout propriétaire, occupant ou louant le logement, peut être concerné par ce programme soumis à des conditions d'attribution. Les travaux aidés doivent permettre de mieux vivre dans le logement.

L'admission des dossiers est soumise aux conditions de ressources des demandeurs, excepté pour les bailleurs. Les propriétaires bailleurs bénéficiant du PIG s'engagent à louer le bien rénové à des locataires soumis à des plafonds de ressources.

Les travaux recevant ces aides financières, variables selon les projets et le type de travaux, sont réalisés par les professionnels du bâtiment du choix du propriétaire.

■ Une assistance technique

Clermont Auvergne Métropole met en place un service d'accompagnement personnalisé gratuit pour guider les propriétaires dans leurs démarches.

Cette mission de conseil est réalisée par un bureau d'étude indépendant : URBANIS, une équipe de professionnels qui accompagne le bénéficiaire dans toutes les étapes du projet, de sa définition jusqu'à l'achèvement des travaux.

Pour tout renseignement, les permanences d'URBANIS se déroulent les mardis et jeudis de 9h à 18h. Il est toutefois conseillé de téléphoner avant de se déplacer afin d'obtenir un rendez-vous personnalisé.

■ Contact :

Tél. : 04 73 99 38 05
25 avenue de l'Union-Soviétique,
63000 Clermont-Ferrand

+ d'infos sur le PIG :
www.clermontmetropole.eu
> rubrique Galerie Vidéos
> Agir pour améliorer l'habitat

■ LA TAXE DE SÉJOUR EST COMMUNAUTAIRE ■

■ Qu'est-ce que la taxe de séjour ?

La taxe de séjour existe en France depuis 1910. Elle est destinée à améliorer les conditions d'accueil des touristes, la promotion touristique du territoire et à développer sa fréquentation touristique.

■ Qui doit la payer ?

La taxe de séjour est payée par les personnes hébergées à titre onéreux qui ne sont pas domiciliées sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole et qui ne possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation.

Elle est calculée en fonction du type et de la catégorie de l'hébergement, du nombre de personnes majeures et de nuitées passées, selon une grille de tarifs qui doit être affichée chez l'hébergeur.

Sont exonérés : les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire, les personnes occupant des locaux dont le loyer est inférieur à 1 € mensuel.

■ Qui la collecte ?

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la taxe de séjour est collectée par l'ensemble des hébergeurs situés sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole. La taxe est facturée par personne et par nuitée. Elle n'est pas assujettie à la TVA.

■ Comment la déclarer et quand la verser ?

La déclaration et le versement de la taxe de séjour doivent être effectués trimestriellement.

Une plateforme de déclaration et paiement en ligne de la taxe de séjour est mise à la disposition de tous les hébergeurs de Clermont Auvergne Métropole.

+ d'infos au 04 43 76 22 33
taxedesejour@clermontmetropole.eu

■ PROXIM'CITÉ ■

■ Pour signaler une anomalie sur le domaine public

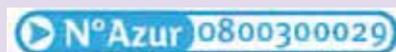
Étendu à l'ensemble des 21 communes du territoire de Clermont Auvergne Métropole, Proxim'Cité est un service nouveau offert aux habitants, leur permettant d'informatiser les constatations d'anomalies sur le domaine public.

Afin d'améliorer constamment le service public rendu aux usagers, chacun a désormais la possibilité de contacter gratuitement Proxim'Cité pour des problèmes qui concernent : la voie publique, les espaces verts, l'éclairage public, les panneaux de signalisation, les feux tricolores.

Une fois l'anomalie signalée, une réponse écrite reprenant la nature de l'intervention est adressée au demandeur.

Aucune demande ne sera classée tant qu'une solution n'aura pas été mise en œuvre.

Proxim'Cité, c'est aussi un **Numéro Azur**, et un accueil physique dans les mairies des 21 communes de Clermont Auvergne Métropole :

 N°Azur 0800300029

■ TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ■

La ville de Gerzat a engagé depuis le début de l'année 2017 un certain nombre de travaux d'entretien de ses bâtiments communaux

Les plus importants sont en cours de réalisation au sein de l'Hôtel de Ville pour aménager les futurs locaux de la Police municipale.

D'autres travaux vont concerner la toiture du Foyer Archimbaud, qui va être refaite partiellement, ou le complexe Georges Fustier, au sein duquel va être créé un local pour accueillir les arbitres féminins.

Plus globalement, dans divers bâtiments, plusieurs actions sont menées afin de remettre à niveau la sécurité incendie.

Parallèlement, des études ont aussi été lancées pour déterminer les travaux et le budget nécessaires pour réhabiliter, d'une part le presbytère et, d'autre part, la Maison des associations.

Concernant la mise en accessibilité des bâtiments

Plusieurs opérations ont été conduites dans différents bâtiments, comme par exemple la mise en place de signalétiques (bandes pododactiles, pictogrammes...) et la création d'une rampe d'accès à l'école Simone Gourdard.

Ces travaux de mise en accessibilité se prolongeront durant plusieurs années pour permettre à l'ensemble des édifices appartenant à la commune de Gerzat d'être accessibles à tous.

■ TRAVAUX DE VOIRIE ■

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de circulation, la rue Jean Jaurès, qui avait été mise en sens unique, a été sécurisée avec la pose de barrières et de potelets.

La rue Élie Jaloustre a aussi été mise en sens unique avec la pose de ralentisseurs et de chicanes. Le parking a également été refait.

Le Chemin du Marterol a été mis en enrobé et 5 ralentisseurs ont été posés.



La rue Jean Jaurès sécurisée



+ clermont
auvergne
métropole



La rue Elie Jaloustre en sens unique



Réfection du parking rue Elie Jaloustre

■ CIVISME ET RÈGLES DE BON VOISINAGE ■

Les beaux jours reviennent et ils nous incitent à vivre plus à l'extérieur, mais ils ne doivent nous faire oublier ni quelques règles de bons voisinages, ni les réglementations en vigueur.

Le bruit vient en tête des nuisances

Notre monde moderne vit littéralement dans le bruit : voisinage, bricolage, jardinage, voitures, trains, avions, travaux, hauts parleurs, musique, etc...

Nous devons supporter ces agressions sonores tant que celles-ci restent dans les limites raisonnables et ne dépassent pas un certain seuil au-delà duquel elles deviennent stressantes, insupportables, intolérables.

Le bruit, s'il est excessif, tant de jour comme de nuit, constitue un trouble anormal de voisinage et peut être sanctionné.

Des horaires pour l'utilisation des tondeuses à gazon et engins à moteur

Parmi ces bruits, le vrombissement des moteurs des tondeuses et autres engins bruyants refont leur apparition. Leur usage, pour le bien-être de tous, est astreint, sur la commune, aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Une obligation de rentrer les poubelles après la collecte

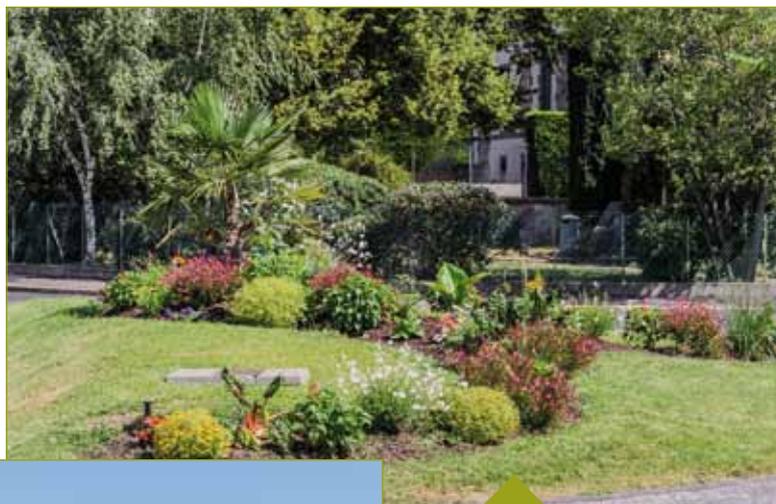
Conformément à l'arrêté municipal du 10 février 2004, nous rappelons aux usagers qu'il est obligatoire de rentrer les poubelles (bacs verts et jaunes) entre les passages de collecte des déchets afin que ceux-ci ne gênent pas la circulation des piétons, des voitures ou ne fassent pas l'objet de dégradations liées aux actes de vandalisme.

À défaut, tout contrevenant fera l'objet d'une contravention de 2^{ème} classe (35 €).

■ DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE QUALITÉ, ÉCONOMES EN RESSOURCES ■

Gerzat est engagée dans la charte d'entretien des espaces publics, au niveau 2 depuis 2013. La ville a ainsi pu anticiper sur l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités, avancée récemment par la loi au 1^{er} janvier 2017.

De nouvelles techniques et de nouveaux outils ont ainsi été testés. Leur mise en œuvre se traduit par de nouveaux aménagements mieux pensés afin notamment d'économiser les ressources, qu'elles soient naturelles (comme l'eau par le choix de végétaux moins gourmands) ou humaines (par exemple par l'utilisation de bâchage / paillage nécessitant moins d'interventions nécessaires tout en gardant comme objectif l'embellissement de la ville).



Aménagements paysagers du ront-point du Pibout et du rond-point de la Maison des Associations

■ **AÎNÉS ET ENFANTS DU RAM RÉUNIS AU JARDIN D'OCTAVE** ■



Après un bilan positif de l'année précédente, les seniors et les enfants du Relais Assistantes Maternelles, accompagnés de leurs assistantes maternelles, reprennent le jardinage, parce que les liens entre jeunes et anciens... se cultivent !

La mixité sociale, culturelle et générationnelle permettent le renforcement des liens sociaux et la transmission de savoirs et de savoir-faire.

C'est donc sous un jeudi pluvieux qui fut riche en arrosage que le jardin d'Octave du Foyer Octave Archimbaud, a été réactivé. Le suivi des pousses s'est fait chaque jeudi matin pour le plaisir de petits et grands.



Un pique-nique d'été s'est déroulé au Parc de la Treille avec seniors, enfants, assistantes maternelles et animatrices pour clore ces rencontres intergénérationnelles avec le RAM.



■ **LES ACTUALITÉS DU FOYER OCTAVE ARCHIMBAUD** ■

Des ateliers d'activités sont proposés régulièrement en fonction des événements et des saisons. Des sorties extérieures sont organisées ponctuellement comme par exemple le 16 mai avec la sortie sur le site des Eaux de Volvic.



La Fête de la musique s'est déroulée cette année le mardi 20 juin au restaurant du foyer Octave Archimbaud dans une ambiance festive et conviviale appréciée par tous.

Des rencontres intergénérationnelles sont régulièrement organisées que ce soit avec les enfants du Relais Assistantes Maternelles (voir article ci-contre du Jardin d'Octave), avec les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes de la ville ou lors de l'animation de Temps d'Activités Périscolaires.

Dans ce cadre, les enfants ont été accueillis pour le dernier cycle de l'année scolaire au Foyer d'activités, avec la fabrication d'un plumier ainsi que de vannerie et de mosaïque. Le partage du goûter a aussi fait partie des moments d'échanges sympathiques au cours desquels se mêlent savoir-faire et transmission.

Ouvert à tout public, l'entrée est libre et gratuite pour l'ensemble des activités et le programme des activités est affiché au foyer.

Le Foyer d'activités Octave Archimbaud est situé
3 rue François Charrier
Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h
Contact : Sandrine Gibson, animatrice
Tél. : 04 73 25 22 62 tous les jours sauf le mercredi

■ **CCAS** ■

Satisfaction des usagers du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Dans le cadre de la mise en place d'une politique qualité au sein du Centre Communal d'Action Sociale et du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), un questionnaire annuel est élaboré afin de mesurer l'appréciation du niveau de satisfaction des 127 bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile. L'objectif est de mieux appréhender leurs attentes, de connaître leur avis ou leurs suggestions.

Sur la totalité, 101 questionnaires ont été renseignés et retournés au SAAD, ce qui correspond à une excellente représentativité de l'enquête : 98,92 % des usagers se disent satisfaits ou très satisfaits du travail effectué par les intervenants et 97,67 % déclarent avoir confiance envers leurs aides à domicile.

Globalement, 96,71 % des bénéficiaires sont ainsi satisfaits du service rendu, ce qui correspond à la politique qualité du SAAD de la commune avec un objectif de satisfaction de 90 %.

À noter que si 42,86 % d'entre-eux sont même très satisfaits du service rendu, 3 bénéficiaires sont en revanche globalement plutôt insatisfaits, ce qui va engendrer l'ouverture d'une fiche progrès pour essayer d'améliorer les points négatifs soulevés.

Étude du projet de transport à la demande

M. Pierre Montagnon et Mme Sylvie Mouton, adjoint et conseillère déléguée aux affaires sociales, tiennent à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu remplir le questionnaire concernant le projet de mise en œuvre du « Transport à la demande », que ce soit lors du repas des aînés fin janvier ou par les bénéficiaires du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile. Les retours ont été très nombreux et permettent une exploitation intéressante.

Le projet étant complexe à mettre en œuvre, l'étude en cours se poursuit et nécessite une réflexion approfondie. Vous serez tenus informés de l'avancement du projet.



Nous vous rappelons qu'un service de transport pour les courses est déjà en place au Foyer Octave Archimbaud deux après-midis par semaine.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre le foyer au 04 73 25 22 62

■ **LA SEMAINE BLEUE SE PRÉPARE** ■

Cette année la semaine bleue (semaine nationale des aînés) se déroulera du 2 au 8 octobre.

Pour cette occasion, le CCAS de la ville vous propose un programme varié :

- **Lundi 2 octobre à partir de 14h**
Thé dansant
- **Mardi 3 octobre à partir de 14h**
Réunion/conférence sur le thème « sécurité/bien chez soi » avec l'intervention de la Police Municipale
- **Mercredi 4 octobre**
projection d'une vidéo sur le lien intergénérationnel
- **Jeudi 5 octobre**
atelier bien-être

Toutes les animations sont soumises à inscription au foyer d'activité Octave Archimbaud 04 73 25 22 62



■ **PLAN DE PRÉVENTION CANICULE** ■

En été, les périodes de canicule sont particulièrement propices aux coups de chaleur.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre mis à votre disposition au Centre Communal d'Action Sociale, place Pommerol. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Soyez vigilant autour de vous avec les personnes âgées ou handicapées qui se trouveraient en situation de difficulté avec la chaleur.

N'hésitez pas à les signaler au CCAS en téléphonant au 04 73 23 55 46.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez : www.sante.gouv.fr/canicule

■ LA RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018 ■

La rentrée scolaire s'effectuera le lundi 4 septembre à 8h30 dans l'ensemble des groupes scolaires gerzatois. Les horaires restent les mêmes, soit de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45, le mercredi de 8h30 à 11h30.

À l'issue des cours à 15h45, les enfants peuvent rentrer dans leur famille, participer au Temps d'Activité Périscolaire proposé jusqu'à 16h45 par le Service Municipal Enfance Jeunesse ou rejoindre l'étude gratuite jusqu'à 17h15, financée par la municipalité. Une garderie payante est mise en place de 7h à 8h20 et de 16h45 à 18h30.

Le mercredi, la restauration scolaire fonctionne de 11h30 à 12h30. Les accueils de loisirs du Service Municipal Enfance Jeunesse sont ouverts pour les enfants après 12h30. Le trajet entre les écoles et le SMEJ est assuré en bus pour les enfants inscrits.

■ LES INSCRIPTIONS À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET AUX TAP ■

Rappel

Les inscriptions à la restauration scolaire et aux Temps d'Activités Périscolaires seront impérativement prises auprès du secrétariat du Service Municipal Enfance Jeunesse (SMEJ), aux heures d'ouverture, **jusqu'au 18 août**.

Pensez à réserver une place pour votre (vos) enfant(s) avant les dates butoirs.

Au-delà de ces dates votre inscription sera sur liste d'attente.

**Service Municipal Enfance Jeunesse
Espace Jeunesse et Loisirs, allée Claude Bois**

Tél. : 04 73 27 85 05

Courriel :

inscriptions-smej@ville-gerzat.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au jeudi :

8h-12h et 13h-16h30

Le vendredi : 8h-12h

■ SENSIBILISATION AU HANDICAP VISUEL DANS LES ÉCOLES ■

Avec le concours de l'Inspection d'académie du Puy-de-Dôme et le partenariat avec les associations Valentin Haüy, Voir Ensemble et Auvergne Chiens-Guides, l'association Braille & Culture, des enfants de l'école Jules Ferry ont bénéficié d'actions de sensibilisation au handicap visuel le 3 mai dernier.



À travers trois ateliers animés par des déficients visuels, mal ou non-voyants, les enfants ont pu appréhender les difficultés rencontrées quotidiennement par ces personnes :

- En matière de locomotion il leur a été présenté les différents modes de

déplacement d'une personne handicapée visuelle (chien guide, canne) avec des exercices de mise en situation comme le déplacement les yeux bandés ou l'apprentissage du guidage au bras.

- L'initiation au braille a été abordée avec apprentissage de l'alphabet, exercice d'écriture sur feuilles de cellules braille, utilisation des Perkins (machines à écrire le braille).

- Enfin, il a été présenté aux enfants les objets utilisés au quotidien par les personnes handicapées avec des jeux de mise en situation comme de lacer ses chaussures les yeux bandés. La découverte sensorielle a consisté à reconnaître à l'aide de boîtes tactiles, ou encore de coffrets de senteurs, des odeurs ou des objets familiers.

Un moment d'échange intéressant pour mieux comprendre les difficultés à vivre avec un handicap

■ LE COLLÈGE ANATOLE FRANCE ■

Action contre la faim

Tous les élèves des classes de 5^{ème} ont apporté leur soutien à cette action en effectuant une course solidaire : chaque élève est parti à la recherche d'un parrain qui sponsorise par un don chaque tour ou kilomètre parcouru le jour de la course. Ce vendredi 12 mai, les élèves de 5^{ème} ont couru ou marché pendant 847 tours.



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Depuis l'an passé, le collège lutte contre le gaspillage alimentaire. Les élèves et les enseignants se sont à nouveau mobilisés autour de cette thématique notamment avec la réalisation d'une pesée des déchets de chacun après le repas pris au restaurant scolaire, action conduite par des élèves de 5^{ème} et le comité de pilotage.



■ « À FLEURETS MOUCHETÉS » ■

En février dernier, suite au cycle escrime mis en place par les ETAPS* lors des séances d'EPS, les élèves des classes de CM2 et CM1 de l'école Simone Godard ont participé à la première « compétition » d'escrime scolaire gerzatoise.

Après tirage au sort, les enfants ont été répartis en poule de 6 tireurs. Tout au long de la journée, ils ont assuré avec brio les différents rôles qu'ils ont eu à jouer (tireurs, arbitres, assesseurs).

Cette journée n'aurait pu avoir lieu sans l'aide précieuse des « supers mamies couturières » de l'Atelier des Petites Mains qui ont réparé les vestes abîmées, ce qui a permis que tous les élèves soient équipés. Un immense merci ! Les enfants, les enseignants et les ETAPS* avaient prévu un petit moment de convivialité agrémenté de gâteaux et de boissons pour remercier ces doigts de fées.

Lors de cette compétition, les enfants ont fait preuve d'un comportement exemplaire. Leur fair-play, leur respect des autres et des règles, ont conforté les adultes dans leur choix de tenter cette première expérience en auto arbitrage. Un grand bravo à tous ces enfants. Fin juin, ce sont les élèves des classes de CM2 de l'école Jean Jaurès qui ont pu vivre leur journée escrime.



■ SÉJOUR SPORTIF CENTRE OMNISPORTS DE VICHY ■

« Ce séjour, des 1^{er} et 2 juin, a été exceptionnel, notamment grâce à la complicité qu'il y avait entre nous tous. Nous étions tous réunis, parfois même dès le réveil. Nous avons pu découvrir de nouvelles activités sportives (lutte, base-ball et course d'orientation). Nous avons profité pleinement du centre omnisport où nos rires doivent encore résonner... Merci à nos ETAPS* Michèle, Hélène et Arnaud de nous avoir permis de vivre tant de si bons moments que nous garderons longtemps en mémoire. »

Les CM2 de Simone Godard

Que dire de plus, tout est si bien résumé par les élèves. Il faut tout de même ajouter un grand merci à la maîtresse (Mme Le Millier) sans qui les enfants n'auraient pas pu faire le séjour.

Merci aussi à la mairie pour son aide financière.



*ETAPS : Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives

■ EXPOSITION ARTISTIQUE ÉPHÉMÈRE DES ENFANTS ■

« Sens le vent », tel était le nom de l'exposition éphémère présentant les réalisations des enfants accueillis dans les structures municipales liées à l'enfance (Service municipal Enfance Jeunesse, le multi-accueil Le Magicabou et le Relais Assistantes Maternelles) le 7 juin dernier, sur la Place Pommerol.

Dans le cadre de ce projet commun autour de l'art, des animations et ateliers ont été proposés par Hélène Hibou, artiste plasticienne, qui leur a fait découvrir et partager son univers artistique : « un univers d'imaginaire, de curiosité, d'observation et d'expérimentation... » mais aussi « un univers de maîtrise technique (gravure et impression, dessin, collage, peinture) inspiré par la beauté de la nature (utilisation de peintures végétales, gravures sur feuilles d'arbres, mobiles de plumes, galets et fleurs, ...) ».

Cette action de « Médiation Culturelle et Artistique » a été réalisée avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et a permis à la Place Pommerol, le temps d'une journée, d'être le théâtre d'une exposition éphémère appréciée de nombreux visiteurs gerzatois.



■ LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES... ■

L'aménagement du relais a été modifié pour permettre aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle de bénéficier d'un espace mieux adapté lors des ateliers d'activités.

Les actualités

- Les ateliers d'éveil sonore, sensoriel et musical avec Augustin Jouve ont continué jusqu'en juillet par groupes.
- Trois ateliers (environ 12 enfants à chaque atelier) ont eu lieu à la bibliothèque en avril et mai : « Méli-Mélo », atelier entre lectures et comptines accompagnées d'instruments de musique.
- Le projet Hélène Hibou, artiste plasticienne a été mené à bien avec 2 ateliers (2 groupes de 8 enfants) de peinture acrylique sur bâche pour préparer l'exposition éphémère présentée sur la place Pommerol le 7 juin (voir article ci-dessus).
- Les plantations du jardin d'Octave au Foyer d'activités prennent forme pour le plaisir des petits et grands (voir article en page « social »)
- Les Portes ouvertes du pôle Petite Enfance du 1^{er} juillet ont permis une visite des locaux et des échanges avec les familles et les professionnels.
- L'organisation d'un pique-nique le 4 juillet au Parc de la Treille en présence des seniors du foyer d'activités a une nouvelle fois favorisé un échange inter-générationnel apprécié de tous.

Infos pratiques

Attention : fermeture du RAM du 31 juillet au 21 août inclus. La reprise des ateliers aura lieu le 4 septembre



SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE

Vacances d'avril

Les enfants du centre de loisirs ont passé des vacances riches en découverte et en émotion. Les Coccinelles et les Pince-Oreilles sont allés au Parc Anatolia à Orcet et ont participé à une chasse au trésor au Volcan de Lemptégy.

Les P'tits Loups et les Chepakois ont pris la direction du Parc Fenestre à La Bourboule. Ils ont participé à des Olympiades organisées au Volcan de Lemptégy et découvert un « vrai » galion habité par de « vrais » pirates... La météo leur a permis de s'amuser au travers de jeux collectifs, dans les différents parcs de Gerzat ; les jours où la météo était moins clémente, ils ont réalisé des activités manuelles à l'intérieur.

Activités ados

L'« action ados » a été renouvelée. Ainsi, un accueil dit « formel » en accueil de loisirs et un accueil dit « informel » ont été proposés aux jeunes Gerzatois. Une année s'étant écoulée depuis la première « action ados », nous pouvons constater que le succès rencontré est bien réel, avec une fréquentation d'environ 30 jeunes par activité.

Les vacances de printemps n'ont pas dérogé à cette organisation et des activités comme Soccer, Paintball, Bowling, Golf,... ont permis aux jeunes de se retrouver autour de loisirs communs.

Deux sorties à la journée (avec pique-nique) ont eu lieu avec une balade en canoë et une initiation au tir à l'arc la première semaine et le parc Accro'branche la deuxième semaine.

Les jeunes ont également pu continuer le projet Graff qu'ils avaient commencé pendant les vacances d'hiver ; cette fois-ci ils ont œuvré directement sur les murs du centre de loisirs... pour un résultat bluffant.

Vacances d'été

• Enfants de 3 à 11 ans

L'équipe d'animateurs travaille sur le programme des activités afin de proposer un été exceptionnel aux enfants du centre de loisirs.

• Jeunes de 11 ans (entrée au collège en septembre) à 17 ans :

1. Du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet sera proposée l'« action ados » avec un accueil formel avec inscription préalable, ou un accueil informel avec inscription le matin même (activités de loisirs le matin et sportives l'après-midi).

2. Du lundi 24 juillet au vendredi 1^{er} septembre, sera **UNIQUEMENT** proposé un accueil formel avec inscription au centre de loisirs.

Programme à venir et diffusé sur le site de la mairie et au SMEJ.

Pensez à inscrire vos enfants pour les vacances.

Parc Anatolia



Chasse au trésor au volcan de Lemptégy et au parc Fenestre



Tir à l'arc



Graff du groupe Sodas



Parc Accro'branche



En Bas des Bat' 2017

Du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet, de 17h à 19h au parc des Chabesses, se déroule la 7^{ème} édition, de « En Bas des Bat' » Animations ludiques et gratuites, venez découvrir et jouer à des jeux surdimensionnés en bois et à des jeux de plein air.

Une conteuse professionnelle interviendra également mardi 4 juillet et le vendredi 7 juillet avec la participation de la bibliothèque de Gerzat.

Service Municipal Enfance Jeunesse
Espace Jeunesse et Loisirs, allée Claude Bois

Tél. : 04 73 27 85 05

Courriel : inscriptions-smej@ville-gerzat.fr

■ LE CLUB GERZAT BOXING AU NIVEAU INTERNATIONAL !!! ■

Doynuk Vural sélectionné par la Fédération Française

Doynuk Vural a intégré la sélection de la Fédération Française de Kick Boxing et de Muay Thaï et DA pour un voyage en Thaïlande de 10 jours qui avait comme objectif de former l'élite pour la compétition de haut niveau.

Ce voyage a allié entraînement avec de grands champions thaïlandais et action de solidarité

auprès de l'orphelinat de Pataya pour lequel le groupe s'est investi matériellement et humainement.

Cette rencontre avec les enfants de l'orphelinat a été très vive en émotions. Ils ont pu également participer aux combats du célèbre Radjamnorn Stadium.

Doynuk Vural, qualifié aux phases finales des Championnats de France se déroulant sur 2 jours, a franchi les premiers tours jusqu'à ce qu'il rencontre le vainqueur du Championnat de France contre lequel il a concédé une défaite aux points contestée, avis d'ailleurs partagé par les arbitres. À charge de revanche pour l'année prochaine.

Les enfants en compétition à Grenoble

Les jeunes compétiteurs ont pu affronter les clubs régionaux lors de la coupe de l'Isère et ont vaillamment représenté notre ville. Cette journée a été riche d'expérience pour cette future relève.

Chakib Karanaciri, Vice-président du Club Gerzat Boxing et fraîchement diplômé Juge Arbitre Régional Amateur, a participé à cette compétition en tant que juge arbitre, une reconversion pour ce passionné de boxe faisant partie des pionniers du Club Gerzat Boxing qu'il a passé des années à représenter.

La fête de fin d'année s'est déroulée le 30 juin avec la remise des prix pour les enfants en présence des parents et des familles.



La sélection régionale Auvergne Rhône Alpes



La sélection à l'orphelinat de Pataya en Thaïlande



Contact :
Khalid Rabhane
Tél. : 06 51 18 63 22
Courriel :
gerzatboxing@laposte.net

■ RÉSULTATS DU SUN CLUB ■

Vice-Champion du Monde

C'est en Lituanie à Kaunas le 22 mai que le seul représentant gerzatois du Sun Club est allé se confronter à l'élite mondiale du développé couché. Dans une catégorie relevée, Fabrice Bertin revient avec un titre de Vice-Champion du Monde.



C'est sa barre à 212,5kg qui lui a permis de se hisser à la seconde place derrière le russe Alexev Neveybov qui, lui, termine son concours avec un record du monde à 237,5kg.

La relève du Sun Club

Deux jeunes pousses du Sun Club ont participé aux finales des Championnats de France Jeunes de Force Athlétique les 29 et 30 avril à St-Junien (87) :



Junior Féminine -57 kg :
Mélanie Cluzel termine
11^{ème} de sa catégorie
avec un total de 230 kg :
> squat 85 kg
> développé couché
47,5 kg
> soulevé de terre 97,5 kg

Cadet Masculin -66 kg :
Mathias Cluzel termine 2^{ème} et vice-
champion de France de sa catégorie
avec un total de 280 kg :
> squat 97,5 kg
> développé couché 75 kg
> soulevé de terre 107,5 kg

Félicitations à eux deux pour ces bons résultats.

Contact :
Tél. : 04 73 27 85 09
Courriel : sunclub630@gmail.com
<https://sunclubgerzat.wordpress.com>
Facebook : Sun Club Gerzat

■ GERZAT GYM ■

Gardez la forme à la rentrée et détendez-vous

Quel que soit votre âge (de 16 à 99 ans), votre niveau de pratique (sportif, peu sportif ou pas sportif du tout), votre objectif forme (se tonifier, se muscler, s'affiner, gagner en endurance, préserver sa santé), n'hésitez pas à nous rejoindre à Gerzat Gym.



Profitez d'un large éventail d'activités proposées en cours collectifs (plus notre nouveau cours), ou programme individuel sur mesure, encadré en permanence par un coach diplômé d'État.

Venez-vous détendre, transpirer, vous défouler dans une ambiance décontractée et conviviale, pour vous sentir mieux tout simplement.

Gerzat Gym, salle Espace Jeunesse et Loisirs, allée Claude Bois
Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 (sauf le mercredi) et de 16h30 à 19h/20h.

Inscription du lundi 28/08 au mercredi 30/08 (nous restons à disposition en dehors de ces dates pour toute inscription)



Pour tout renseignement :
Jean-Paul
Tél. : 06.79.20.48.10
Courriel : gerzat.gym@free.fr
Page Facebook gerzat gym

■ AL GYMNASTIQUE ET TRAMPOLINE ■

Le week-end des 27 et 28 mai, la section gymnastique de l'amicale laïque de Gerzat a organisé les demi finales nationales et finales jeunes masculines UFOLEP.

Sous un soleil éclatant, 152 équipes féminines du niveau 8 au niveau 1 se sont affrontées afin de décrocher leur qualification pour les finales nationales. L'équipe gerzatoise de niveau 7-11 ans et plus s'est hissée sur la plus haute marche du podium.

Chez les masculins, 27 équipes ont concouru du niveau 6 au niveau 1 et parmi elles, l'équipe gerzatoise de niveau 4-11 ans et plus termine 5^{ème}. Ces deux équipes se qualifient pour leur finale respective. L'équipe féminine de niveau 3 termine 8^{ème} et notre individuelle de niveau 1 termine 7^{ème} après un arrêt de la compétition sur blessure.

En finale jeunes, 39 équipes de garçons se sont affrontées le dimanche avec nos niveaux 6 7-8 ans qui terminent 2^{ème} et nos niveaux 6 7-14 ans, 6^{ème}. De très bons résultats qui viennent conclure une saison prolifique pour ces deux équipes.

Ainsi, ce sont près de 1400 gymnastes féminins et masculins qui sont venus en découdre avec les agrès à Gerzat, pour le plus grand bonheur des nombreux spectateurs venus les acclamer.

De nombreux clubs nous ont félicités pour notre accueil chaleureux et notre organisation. La qualité et le nombre de nos infrastructures et installations sportives ont aussi été remarqués par beaucoup de clubs des autres régions. Nous remercions la municipalité, l'OMS de Gerzat et l'Ami-

cale Laïque pour leur aide et leur soutien logistique ainsi que les commerçants et les artisans pour leur participation.

Un grand merci aussi aux nombreux bénévoles, amis ou parents et enfants du club pour leur aide précieuse, leur énorme investissement et leur enthousiasme sans borne, sans qui cette manifestation n'aurait pas pu voir le jour.

Félicitations à tous ces jeunes.

L'AL Gym est un club de gymnastique et trampoline en compétition ainsi que de gym adulte, gym loisir et aquagym. Les prochaines inscriptions commenceront :

- pour la gym trampoline, au gymnase René Couchard, lundi 28, mardi 29, jeudi 31 août et vendredi 1^{er} septembre.
- pour la gym adulte et aquagym, à l'Espace Jeunesse Loisirs, mercredi 30 août et vendredi 1^{er} septembre.



L'équipe de niveau 7 sur la plus haute marche du podium

Contact :
al.gerzat.gym.trampo@gmail.com



■ GERZAT AÉROMODÉLISME PASSION ■

Un Championnat de France F3F de haut vol

Du 6 au 8 mai, vingt-deux compétiteurs sélectionnés sont venus de toute la France pour participer au Championnat de France 2017 planeur vol de pente radiocommandé dans un décor grandiose.

Au cœur du Massif Central, sur les pentes du Col de la Croix Morand, les pilotes ont lancé leurs planeurs dans les airs. Sur une distance de 1000 mètres, entre deux bases espacées de 100 mètres, les uns après les autres, les planeurs ont effectué 5 allers-retours et 9 virages, après une prise d'altitude de 30 secondes. Les juges, placés à chaque base, indiquaient son franchissement à l'aide d'un signal sonore. Rlié au chronomètre, ce signal gère le temps maximum de la prise d'altitude, ainsi que le décompte du nombre d'allers-retours.

Le meilleur temps obtient 1000 points et une règle de trois donne les points des autres concurrents.

Les manches se sont enchaînées ainsi tout au long de la compétition, et la somme des points de chaque manche a établi le classement final.

Les planeurs utilisés en compétition sont de véritables Formule 1 des airs, affûtés pour générer le moins de traînée possible. Ils sont construits entièrement en matériaux composites et font massivement appel au carbone pour plus de rigidité. Le poids à vide de ces machines est de 2 à 2,4 kg, mais il est possible de doubler la masse du planeur en rajoutant du ballast (laiton, ou plomb, ou tungstène) afin d'aug-

menter la charge jusqu'à la limite autorisée de 75g/dm², et de voler encore plus vite quand le vent souffle très fort.

Une météo très difficile ce weekend mais qui a quand même pu laisser une fenêtre de vol pour valider les manches du 8 mai.

Classement final de ce Championnat de France F3F :

- 1^{er} > Pierre Rondel,
club Brié Alpes Soaring (BAS) région AURA
- 2^{ème} > Matthieu Mervelet,
club Modèle Air Club de Cannes (MACA) région PACA
- 3^{ème} > Julien Honor,
club Tête en l'Air région Occitanie

Du club organisateur :

- 10^{ème} > Thomas Delarbre du GAP (Gerzat Aéromodélisme Passion) région Auvergne
- 17^{ème} > Serge Delarbre du GAP (Gerzat Aéromodélisme Passion) région Auvergne

Un grand merci à Marie-Hélène et Serge Delarbre du GAP pour cette organisation.

Un grand merci aussi à l'AIA (Atelier Industriel Aéronautique de Clermont-Ferrand), partenaire du GAP.

Nicolas Dutrieux

Président de Gerzat Aéromodélisme Passion

Contact :

Tél. : 06.84.70.16.77

Courriel : president@gap-online.fr



■ SERVICE MUNICIPAL DE L'ACTION CULTURELLE ■

La nouvelle saison culturelle 2017-2018 se prépare !

La soirée de présentation de la saison culturelle se déroulera, au théâtre Cornillon, le 22 septembre à 19h, en partenariat avec Radio Arverne.

Bien sûr, on peut quand même vous dire que cette soirée se poursuivra par le concert de Lilananda Jazz Quintet à 20h30, dont les arrangements originaux visent l'alliance d'une musique d'influence rythmique avec le son du quatuor à cordes, un mélange audacieux entre solistes, groupes d'instruments et improvisateurs... Jobim, Joao Bosco, Ivan Lins, Milton Nascimento, Chico Barque, tous icônes d'une musique unique servie par une nouvelle approche qui garde le cœur chaud et traditionnel de la bossa mais propose une nouvelle session d'écoute sublimée, moderne et originale.

En exclusivité intergalactique... le nouveau visuel de la saison prochaine qui s'annonce « délicate ».

Retour sur la fin de saison !

Si vous êtes venu au Théâtre Cornillon en ce début d'année, vous avez pu rire avec Sandrine Bourreau et Ben, admirer les voix de la chorale de gospel Voice2gether, savourer la BD-Concert Groënland Manhattan ou danser aux rythmes de la cumbia salsa endiablée d'El Gato Negro !!



Sandrine Bourreau



gospel Voice2gether



Espace scénique à La Vague

Avec les nouveaux rendez-vous « À tue-Textes » et « Côté Vague », les Ateliers du Caméléon ou les groupes émergents auvergnats nous ont fait découvrir leurs univers hétéroclites.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service culturel au 04 73 25 76 27 ou culture@ville-gerzat.fr à nous rencontrer : La Vague, Place Marcel Collange

■ RADIO ARVERNE SE PRÉPARE POUR UNE NOUVELLE SAISON ! ■

La saison radiophonique est bientôt terminée et Radio Arverne se prépare pour la nouvelle qui débutera en septembre 2017. Après un premier semestre riche en animations et collaborations avec des manifestations locales, Radio Arverne vous réserve de nombreuses surprises pour la rentrée : nouveaux programmes, émissions délocalisées, animations radiophoniques variées, etc...

Restez bien à l'écoute du 100.2 et rendez-vous sur www.radioarverne.com pour découvrir et faire l'actualité de Radio Arverne !



L'équipe de Radio Arverne lors de l'édition 2017 du festival « Drôles Deuchansons »

Durant la période estivale, des émissions spéciales vous seront proposées. Vous retrouverez également tous vos programmes favoris en version « best-of ».

Radio Arverne est une radio de proximité, ouverte à ses auditeurs et tout particulièrement aux habitants de Gerzat. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos communiqués et à nous contacter pour toute demande d'annonce de manifestations diverses sur notre antenne, de promotion radiophonique et/ou de partenariat.

Si vous êtes passionné(e) de radio, vous pouvez nous contacter pour toute proposition (technique et animation radiophonique) en qualité de bénévole :
tél. : 04 73 23 28 28 ou secretariat@radioarverne.com



■ TRAVAUX À LA MÉDIATHÈQUE ALPHONSE-DAUDET ■

Depuis 2005, Clermont Auvergne Métropole poursuit une politique d'aménagement du territoire en terme de lecture publique en créant ou réaménageant les médiathèques de son réseau.

Ainsi, sur le bassin lecture Nord (« Blanzat, Cébazat, Châteaugay, Clermont-Ferrand - quartier Croix de Neyrat, Gerzat, Nohanent »), la médiathèque Aimé-Césaire (Blanzat) a ouvert ses portes en 2013. C'est aujourd'hui le projet de Gerzat qui entre dans sa phase opérationnelle.

Le schéma d'organisation du bassin prévoit l'agrandissement de la bibliothèque de 300 à 600 m² environ. Les grandes caractéristiques du programme sont les suivantes :

- **Indépendance des fonctions ville/bibliothèque**

Le bâtiment à agrandir abrite l'actuelle bibliothèque et des services de la commune de Gerzat (salle de réunion, espace numérique,...) : les futurs usages seront clairement indépendants.

- **Convivialité et qualité de l'accueil**

L'ensemble de la bibliothèque sera envisagé pour mettre l'accent sur la convivialité : petits espaces confortables, espace chaleureux de lecture reportant les collections en périphérie, accueil du public par des stations assis/debout plutôt que par une banque de prêt, prêt/retour automatisé.

- **Polyvalence des espaces**

Afin de maîtriser la création de superficie, les espaces seront flexibles, le salon de lecture permettra l'accueil de petits groupes, l'espace d'animation sera isolé par un dispositif léger. Une salle de travail en groupe offrira des conditions d'étude privilégiées.

- **Usages nomades**

L'équipement multimédia privilégiera les solutions mobiles de type tablette.

Attentif aux démarches environnementales, le programme intègre une volonté de maîtriser les performances énergétiques (confort thermique été/hiver), confort visuel et acoustique, choix des matériaux, chantier propre.

L'ensemble des locaux sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au fil du temps, les médiathèques ont vu leurs fonctions évoluer : aujourd'hui, ce sont des lieux de rencontre, où l'on se plaît à rester pour feuilleter un magazine, regarder un film, écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo, participer à des animations.

Agrémentée d'un patio intérieur, la future médiathèque de Gerzat vous accueillera dans un esprit de proximité, avec un personnel attentif à répondre à vos attentes.

**Fermeture de la bibliothèque actuelle à partir du 3 juillet 2017.
Réouverture prévue en janvier 2019**

En pratique

Durant les travaux en pratique, les usagers pourront continuer à utiliser le service de lecture publique. En effet, grâce à la carte unique et sans coût supplémentaire, ils pourront se rendre dans le réseau des bibliothèques et médiathèques communautaires pour emprunter des documents, consulter la bibliothèque numérique ou encore participer aux animations.

Les médiathèques du bassin Nord vous accueilleront durant la période des travaux :

MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Tél. : 04 63 66 95 70

81, rue des Jonquilles, 63112 Blanzat

Mardi / jeudi / vendredi (14 h - 19 h)

Mercredi / samedi (10 h - 19 h)

Horaires d'été du 4 juillet au 26 août : (9h - 15 h)

Fermée du 7 au 12 août

MÉDIATHÈQUE DE CROIX-DE-NEYRAT

Tél. : 04 63 66 95 20

Place Alexandre-Vialatte, 63100 Clermont-Ferrand

Mardi / jeudi (14 h - 19 h)

Mercredi / vendredi / samedi (10 h - 19h)

Fermée du 14 au 19 août

Où rendre mes documents ?

La médiathèque poursuivra les prêts de documents jusqu'au 1^{er} juillet 2017.

Les documents empruntés pourront être rendus dans les bibliothèques et médiathèques du réseau, mais également à la médiathèque Alphonse-Daudet, où des agents assureront une permanence tous les mercredis du mois de juillet 2017 ainsi que les mercredis 2 et 9 août (de 10 h à 19 h).

Les services en ligne - musique, films, journaux et revues, apprentissage des langues, etc... sont disponibles sur : www.bibliotheques-clermontmetropole.eu

Vous y trouverez également les horaires et les rendez-vous culturels et d'animation pour tous les âges.

Si vous désirez découvrir les plans du futur projet, rendez-vous samedi 1^{er} juillet 2017 pour échanger avec les bibliothécaires de Gerzat entre 10 h et 19 h dans une atmosphère festive.



COMITÉ DES FÊTES GERZATOIS

Le Comité des Fêtes a organisé un 1^{er} **vide dressing** le 15 avril qui a remporté un franc succès.

Après « sondage », les exposants sont prêts à renouveler l'expérience et ont félicité les bénévoles du Comité des Fêtes pour la bonne organisation et la bonne ambiance qui a régné tout au long de la journée.



Puis ce fût la **fête du géranium** organisée le 7 mai par la même équipe de bénévoles.

Là, encore, ce fût une grande réussite. Même la météo fût complice de ce succès.



Des horticulteurs, maraîchers et des exposants associatifs venus présenter leurs travaux (tableaux, poupées de mousse, sacs brodés, coussins, sculptures sur bois...) ont égayé cette belle journée déjà colorée par les fleurs des vélos, trottinettes et poussettes des enfants qui participaient au concours d'objets roulants fleuris. Après délibération, le président du Jury, Paul Villatte, n'ayant pu les départager, désignait tous les enfants gagnants.



M. Jean Albisetti, Maire a procédé à l'inauguration officielle de la Fête du géranium en présence des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, de Chantal Debord, Présidente du Comité des Fêtes Gerzatois ainsi que des Paladins de la pansette de Gerzat.



La partie musicale fut assurée par l'Harmonie de Gerzat (ANDL). Un lâcher de pigeon eut lieu par l'association « Le Messenger Arvernois ».

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes fut servi aux élus et au public. Les membres du Comité des Fêtes avaient cuisiné un excellent repas (pansette et poulet basquaise) servi sous chapiteaux, dans une ambiance festive et conviviale.

L'après-midi fut consacré au folklore, aux jeux pour enfants (pêche à la ligne, manège, initiation à la plantation avec M. Archimbaud, Président des Jardiniers des Pays d'Auvergne).



Foire aux Pansettes 2017

Les bénévoles du Comité des Fêtes, fatigués mais heureux du succès de leur journée, préparent déjà la Foire aux Pansettes qui aura lieu les **6, 7 et 8 octobre 2017**.

Dès à présent, les enfants qui souhaiteront défiler dans les rues pendant la foire (dimanche 8) peuvent penser à leur déguisement.

Les artisans, commerçants ou toute personne souhaitant faire paraître une publicité sur le programme de la Foire, peuvent, dès à présent, contacter les Comité des Fêtes pour connaître les modalités.

Par mail : cfgerzat@gmail.com

Par tél : 04 73 24 10 70

Par courrier : Comité des Fêtes Gerzatois, 11 rue Jean Jaurès, 63360 Gerzat



■ L'ASSOLIDAIRE ■

Nouvel achat groupé de fournitures scolaires pour la rentrée 2017

L'Association L'Assolidaire organise, pour la quatrième année consécutive, un achat groupé pour les fournitures scolaires en vue de la rentrée de septembre 2017.

L'association, qui a négocié une réduction de 25% sur des fournitures de qualité auprès d'une enseigne locale, effectuera les achats d'après les listes fournies par les écoles et/ou les parents, et procédera à la distribution des colis à la fin août.

Les familles désirant bénéficier de cette action peuvent s'inscrire auprès de L'Assolidaire dès à présent, et avant la fin juillet :

- par courriel : contact@lassolidaire.fr
sylviavilaylack@gmail.com
- par téléphone : 06 60 70 21 74

La collecte de matériel d'écriture usagé se poursuit

Par ailleurs, L'Assolidaire continue de collecter le matériel d'écriture usagé en vue de son recyclage. La fin de l'année scolaire est le moment idéal pour faire le tri des stylos, feutres et autre matériel d'écriture qui sont toujours dans la trousse de vos enfants mais qui ne fonctionnent plus.

Ne les jetez pas ! Venez les déposer dans un point de collecte : au sein de l'école de votre enfant, au Service Municipal Enfance Jeunesse, allée Claude Bois ou encore à la Mairie. Nous les récupérerons pour les faire recycler.

Pour tout renseignement complémentaire :
Sylvia Pardon, Présidente de L'Assolidaire
Tél. : 06 60 70 21 74
Courriel : sylviavilaylack@gmail.com
www.lassolidaire.fr



L'Assolidaire
Gerzat

■ ORIENT EXPRESS ■

Le spectacle de danse orientale présenté par l'Orient Express le 3 juin dernier a connu un franc succès. Chacun a pu se laisser emporter par la magie de cette danse dans le partage des traditions et de la richesse artistique de l'Orient merveilleux.



■ LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE GERZAT ■

L'association de Gerzat a fêté ses 40 ans !



Lors de l'Assemblée Générale de l'Union départementale pour le don du sang du Puy-de-Dôme qui s'est tenue le 5 mars à St-Amant-Tallende, sous la présidence de Monique Gire, Mireille François, secrétaire-adjointe, a été nommée **Chevalier du mérite du sang**, pour son implication et sa participation active dans l'association.

L'Assemblée Générale de l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Gerzat (ADSB) s'est déroulée le 30 mars sous la présidence de Josiane Bimbard, en présence de Odette Demaison, Vice-Présidente de l'Union Départementale 63, Sylvie Mouton, Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales de la ville de Gerzat, de André Collombet, ancien président et son épouse et de Gaïa Ballian du service communication de l'Établissement Français du Sang pour l'organisation d'une collecte exceptionnelle dans le but de promouvoir le don du sang en augmentant le nombre de donneurs.

Le jour de la collecte du jeudi 6 avril a permis d'accueillir 114 donneurs dont 8 nouveaux.

Lors de cette collecte, nous avons fêté les 40 ans de notre association avec une collation améliorée d'une dégustation de fromages d'Auvergne pour tous les donneurs présents, les membres de l'équipe médicale et de l'Association et d'une animation musicale et de danse pompons et twirling bâton de l'association Danse Twirl Gerzat.



Depuis deux années, la collecte dépasse les 500 donneurs annuels. Nous sommes en augmentation et très fiers de recruter de nouveaux et jeunes donneurs et de les fidéliser.

Les trois rapports, moral, d'activité et financier, confirment la bonne gestion de l'association et son implication dans différentes collectes événementielles, rencontres internes et sorties amicales.

Restons mobilisés sur les valeurs fondamentales de l'Établissement Français du Sang, **volontariat, bénévolat, anonymat et non-profit**, pour préserver le don gratuit du sang. L'évolution de la transfusion sanguine, du plasma et de ses difficultés à rester concurrentiel avec les pays voisins, inquiètent les membres de l'association qui se demandent, à l'avenir, comment éviter la marchandisation du corps humain que personne ne peut cautionner.

Les prochaines collectes de sang auront lieu jeudi 17 août et 2 novembre, de 16h à 19h, dans la grande salle du Galion.

Venez encore très nombreux et n'oubliez pas : « donner son sang est un geste citoyen et incontournable ! »
Rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr



■ LE CARREFOUR DES ARTS GERZATOIS ■

Un tableau pour l'EHPAD du Marronnier Blanc

À la suite de la dissolution de l'Association pour la Construction d'une Maison de Retraite à Gerzat (ACMRG), M. Delorme, Président, et les membres du bureau, ont souhaité faire un don au Carrefour des Arts Gerzatois en échange d'un tableau représentatif de Gerzat et de la région pour décorer l'EHPAD du Marronnier Blanc.

Les adhérents de l'atelier « Initiation aux Arts » se sont donc mis au travail, aidés par leur animatrice Andrée Gaillot et leur professeur Isabelle Morange.

Le tableau, dont ils vous dévoilent l'ébauche déjà bien avancée, ornera donc prochainement le hall de l'établissement. Nous tenons à remercier les généreux donateurs pour leur confiance.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Contact :
Sandrine LASSALAS, présidente
Tél. : 04 73 25 51 30



■ LE CLUB DE L'ÂGE D'OR PARTAGE LA VIE DES OISEAUX ■

En visite au Parc des oiseaux à Vil-lars-les-Dombes, une soixantaine de personnes a pris le bus pour sa sortie mensuelle la conduisant dans l'Ain où fort heureusement le beau temps fut de la partie, contrairement à l'Auvergne...

Le matin, lors de la visite de la cité médiévale de Pérouges, un des plus beaux villages de France, chacun a pu déambuler dans les petites rues pavées, admirant les vestiges d'une porte datant du 15^e siècle, l'église fortifiée, un jardin de curé, une tour carrée, de très belles maisons, ruelles et échoppes. Avec les différentes richesses de cette charmante cité médiévale, la balade suffit à vous transporter dans le temps et chacun a pu se régaler et déguster la très bonne tarte au sucre.

Puis ce fut le départ pour le Parc des oiseaux où, après un repas servi dans une très bonne ambiance en face des flamands



à casque rouge d'Asie, grues royales d'Afrique, pélicans frisés d'Europe, tous présentés dans leur propre milieu d'origine où le dépaysement est absolu. Temps fort de la journée, le spectacle des oiseaux, féerie en plein vol, ballet de grâce et de couleurs très diversifié des espèces qui effectuent une danse aérienne et légère en déployant leurs ailes. Journée fort agréable après laquelle chacun a pu regagner ses pénates dans une chaleureuse ambiance.

Pour plus de renseignements contacter
Maryvonne Béal au 04 73 24 47 83

■ RACINES GERZATOISES ■

L'association vient d'éditer son troisième livret consacré à l'église de Gerzat. Il est disponible au prix de 10 € au Petit Casino 1, rue Jean Jaurès et au «Pressing traditionnel» 2, rue Jules Guesde. Les personnes qui le souhaitent pourront aussi se procurer les livrets 1 et 2.



Contact :
Alain Mazon
Tél. : 04 73 24 21 87



■ FNACA ■

Le 8 Mai 1945, date historique, le comité Fnaca de Gerzat a rendu un très grand hommage aux anciens combattants de notre commune en participant, avec ses nombreux adhérents, à la cérémonie organisée par notre municipalité en présence, il faut le souligner, d'une population de Gerzat venue nombreuse.



Le comité Fnaca s'est d'abord retrouvé au pied de la stèle dans l'enceinte du nouveau cimetière, appelé Carré combattant, pour y déposer un bouquet en présence de quatre drapeaux de différents comités. Une minute de silence et de recueillement a été observée avec dignité.

Ensuite, nous nous sommes dirigés place des Remparts pour rejoindre le défilé en direction du monument aux morts de la guerre de 39-45 pour y déposer une gerbe et pour rendre encore une fois hommage à tous ces anciens combattants qui, par leur courage, leur bravoure et leur dévouement, nous ont permis de remettre notre pays en marche et de retrouver une liberté tant appréciée.



Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, notre nouveau porte-drapeau, **M. Yves Bertrand**, s'est vu remettre par notre Président, en présence de M. le Maire, **le diplôme et la médaille d'honneur** tout en recevant les félicitations des personnalités présentes.

Par ailleurs, le comité Fnaca de Gerzat a eu l'honneur d'être convié à la mairie de Saint-Germain-Lembron, par Madame le Maire, pour le vernissage d'une exposition pleine de grandeur : « **Concernant les mémoires de la libération en pays d'Issoire Val d'Allier sud, de 1943 à 1944** », afin de rendre hommage à tous ces combattants de l'ombre qui, par leur ténacité, ont permis en 1945 de retrouver la lumière.

Très belle exposition située salle du conseil municipal, avec la participation de **M. Brustel**, adhérent de notre comité.

Le président, Daniel Journiac

■ ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE CATM TOE - OPEX ET VEUVES ANCIENS COMBATTANTS HONNEUR ET FRATERNITÉ ■



Devoir de mémoire

La cérémonie de la célébration du 72^e anniversaire de l'armistice du 8 Mai 1945

Une participation remarquable durant toute la manifestation ainsi que des messages émouvants furent délivrés par M. le maire et le président des Anciens combattants au nom des ACPG-CATM.

Nous remercions de tout cœur la présence de nos porte-drapeaux, la musique municipale, les enfants des écoles, du Conseil Municipal Jeunes, des pompiers, de la police municipale, une représentation importante d'élus municipaux, des Cadets de la résistance, des adhérents et sympathisants d'anciens combattants, sans oublier les nombreux Gerzatois et Gerzatoises qui nous ont accompagnés.

Cette manifestation s'est terminée au Pompéi autour d'un excellent repas partagé par de très nombreux adhérents et sympathisants, au cours duquel furent décorés :



- Allain Besse et Yves Henri de la médaille du mérite Fédéral
- Pierre Château, Lucien Basset et Fernand Guillochon de la médaille de la Fidélité.

Les ACPG et nos porte-drapeaux ont participé :

- Le 17 mars à l'hommage rendu à Mr Gabriel Aymard, Poilu 14/18, à Pont-du-Château
- Au Congrès départemental ACPG CATM aux Martres-de-Veyre
- Le 26 avril, anniversaire de notre ami Henri Parrot, 103 ans !
- Le 29 avril, Journée du Souvenir et des héros de la déportation à Chamalières

Actions sociales

- La récolte du Bleuets de France s'est élevée à 214 €. Merci aux Gerzatois pour leur générosité !
- À Pâques, nos bénévoles ont offert un peu de réconfort et quelques friandises à nos veuves et anciens chez eux ou hospitalisés.



Information

La municipalité a décidé de procéder à la restauration du monument aux Morts de la Guerre 14/18, place de la Liberté.

À noter que L'ONAC* et le Souvenir Français contribuent à hauteur de 40% du coût global.

Une pensée émue pour nos deux compagnons Fernand Guillochon et Victor Garcia hospitalisés depuis quelques semaines, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le 5 juin, notre ami Robert Semonsut nous a quittés. Nous adressons nos sincères condoléances à toute la famille.

Les Adhérents de la section ACPG-CATM de Gerzat vous souhaitent un très bon trimestre estival, de la détente, du repos et de bonnes vacances.

Le président, Serge Tilmant